

COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER 2020

L'An Deux Mille Vingt, le jeudi vingt-trois janvier à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

Secrétaire de séance : M. QUÉLENNEC.

Présents : M^{me} LE MEN, M. WALGER, M^{me} LE GLÉAU (jusqu'à 21^h33), M. CROUZET, M. VALTON, M^{me} BESNARD, M. LEDOS, M. QUÉLENNEC, M^{me} TAVERNIER, M^{me} LOMMERT, M. PRIZE, M^{me} HUGUENIN, M^{me} COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. HAMON, M^{me} ROBIN,

Excusés : M^{me} LE GLÉAU (à partir de 21^h33 pouv. à M^{me} LOMMERT), M^{me} BRIAND (pouv. à M. QUÉLENNEC), M. LE SAUCE (pouv. à M. HAMON).

Absents : M^{me} FANTOU, M. JOUAN, M^{me} BRETAUD, M. TESTARD.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents le compte rendu du mercredi 12 décembre 2019.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Les membres du Conseil Municipal ont débattu sur l'orientation budgétaire de la commune en tenant compte du contexte économique national et de la répercussion de la loi Finances 2020 sur les collectivités locales.

La tenue de ce débat répond à un double objectif :

- D'une part, il permet d'informer les élus sur la situation économique, budgétaire et financière de la collectivité et de procéder à une évaluation prospective en lien avec les perspectives économiques locales et nationales. Il permet, en outre, d'éclairer les élus sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement ainsi que préciser les engagements pluriannuels communaux.
- D'autre part, le débat participe à l'information des administrés et constitue à ce titre un exercice de transparence à destination de la population.

Les membres du Conseil Municipal ont débattu tout en rappelant la volonté engagée lors du DOB précédent en 2019 pour la période 2018/2020 était de réussir de dégager un autofinancement de 10 % minimum en section de fonctionnement permettant notamment de financer une partie des trois principaux projets à savoir :

- Le bâtiment périscolaire
- Le multi-accueil
- La création d'un nouveau court de tennis et la réfection du court existant.

Prévision d'augmentation des dépenses entre 2020 et 2022 à 1,93 % et augmentation des recettes de fonctionnement sur la même période à 1,62 %.

Le Conseil Municipal a échangé sur les taux actuels d'impôts comparativement à la moyenne métropolitaine, parallèlement au niveau d'effort fiscal faible et du potentiel fiscal élevé de MONTGERMONT.

BUDGET PRINCIPAL 2020 – OUVERTURE ANTICIPÉE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à effectuer des dépenses d'investissement sur le budget 2020 avant son vote dans la limite des 25 % des crédits d'investissements ouverts au budget 2019.

TAUX D'IMPOSITION POUR 2020 – APPROBATION DES TAUX

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la commission Finances a examiné, entre autres, la notification des bases d'imposition transmises par les services fiscaux. Compte tenu des recettes 2020 et du programme d'investissement envisagé, elle propose un maintien des taux appliqués en 2019 (identiques depuis 2014).

Le Conseil Municipal se prononce pour le maintien des taux de la **Taxe d'Habitation à 13,63 %**, de la **Taxe Foncière sur les propriétés Bâties à 15 %** et de la **Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties à 41,31 %**.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de subventions pour 2020 examinées par la Commission Finances le 20 janvier 2020 faisant suite aux demandes des associations.

Le Conseil Municipal attribue les subventions aux associations, comme suit :

Associations sportives

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 17)

M^{me} TAVERNIER et M. MAURUGEON ne prennent pas part au vote.

Badminton	350,00 €
Basket-ball	6 000,00 €
Cyclotourisme	600,00 €
Football	4 800,00 €
Gymnastique Volontaire	800,00 €
Gué d'Olivet (Gymnastique Sportive + Jogging)	1 100,00 €
Handball	2 700,00 €
Judo Montgermontais	1 000,00 €
Tennis Club	3 000,00 €
Tennis de Table	1 100,00 €
Volley-ball	5 500,00 €
Office des Sports	1 500,00 €
TOTAL	28 450,00 €

Associations culturelles

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 18)

M^{me} TAVERNIER ne prend pas part au vote.

Gué d'Olivet	7 000,00 €
Gué d'Olivet exceptionnelle	3 000,00 €
Anciens Combattants	500,00 €
Club des Bons Amis	1 300,00 €
Amicale du Personnel Communal	1 400,00 €
Comité des Fêtes	1 800,00 €
Les P'tits Bouts	250,00 €
Montgermont Ensemble	160,00 €
L'Hair Haleur	350,00 €
Gospel Friends	320,00 €
Montgermemonte	400,00 €
Trophée des Etoiles	1 200,00 €
TOTAL	17 680,00 €

Subventions 2020 scolaires et aux établissements spécialisés

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19)

Scolaires	894,90 €
A.E.P.E.C. (garderie Ecole Notre Dame)	844,90 €
Subvention par enfant montgermontais et par an	11,90 €
Délégué départemental de l'Education Nationale	50,00 €
Etablissement spécialisé	60,00 €
Les Ajoncs d'Or - IME	60,00 €
Convention signée	2 950,00 €
LPO (convention de 2016 à 2020)	2 950,00 €

Attribution des subventions 2020 – Actions diverses

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19)

Actions pérennes	600,00 €
Restaurants du Cœur	150,00 €
Banque alimentaire	150,00 €
Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille CCIDF	150,00 €
Secours populaire français	150,00 €
Actions annuelles	800,00 €
Epicerie solidaire Pacé / Montgermont	500,00 €
Alcool Assistance	150,00 €
ATD Quart Monde	150,00 €
Réserve	1 000,00 €

CRÉDITS SCOLAIRES 2020 AUX ÉCOLES PUBLIQUES GÉRARD PHILIPPE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de participations pour 2020 examinées par la commission Finances réunie le 20 janvier 2020.

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux écoles publiques les participations suivantes :

- ▶ 42,90 € par élève montgermontais pour l'acquisition de fournitures scolaires, soit 12 355,20 € ;
- ▶ 21,45 € par enfant du voyage de grand passage pour l'acquisition de fournitures scolaires, soit 107,25 € ;
- ▶ 13,04 € par élève montgermontais pour l'acquisition de matériel pédagogique collectif d'enseignement, soit 3 755,52 € ;
- ▶ 6,52 € par enfant du voyage de grand passage pour l'acquisition de matériel pédagogique collectif d'enseignement, soit 32,60 €.

CRÉDITS SCOLAIRES 2020 A L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de participations pour 2020 examinées par la commission Finances réunie le 20 janvier 2020.

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'école Notre Dame la participation suivante :

- ▶ 42,90 € par élève montgermontais pour l'acquisition de fournitures scolaires, soit 3 861,00 €.

CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Le Conseil Municipal valide la proposition de la commission Finances de s'aligner sur le coût d'un élève des écoles Gérard Philippe, de classe maternelle ou élémentaire, soit une participation de 1 138,62 € par

élève de maternelle et 183,73 € par élève de l'école élémentaire pour un montant total de 56 641,08 €.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Le Conseil Municipal valide le versement d'une indemnité de gardiennage de l'église à la Paroisse Saint Melaine pour un montant de 120,97 € pour l'année 2019.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

Le Conseil Municipal valide le principe de perception des recettes totales des droits de concession du cimetière sur le budget communal.

DÉNOMINATION DU BATIMENT ESPACE ÉVASION

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).

En hommage à Monsieur Bernard Douard, élu de 1976 à 1995, Maire de 1989 à 1995, décédé en août 2018, le Conseil Municipal valide la nouvelle dénomination officielle du bâtiment culturel Espace Évasion qui sera désormais dénommé : "**Espace Évasion Bernard Douard**".

AFFICHE LE :
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 29 janvier 2020

Le Maire,
Brigitte LE MEN

